

OBJECTIF CHALON

www.chalon.fr

LE JOURNAL MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE CHALON-SUR-SAÔNE
MARS /AVRIL 2022
N°38



P.04 **RETOUR EN IMAGES**
CARNAVAL 2022

P.20 **ON SORT**
LES UTOPIKS



DOSSIER

**CHALON
MET LA MAIN
À LA
PLANTE**

P.09

Immersion
dans les serres
municipales

NOUS CONTACTER

Ville de Chalon-sur-Saône
Direction de la communication
C.S. 70092
71321 Chalon-sur-Saône cedex
direction.communication@chalonsursaone.fr
03 85 90 50 90

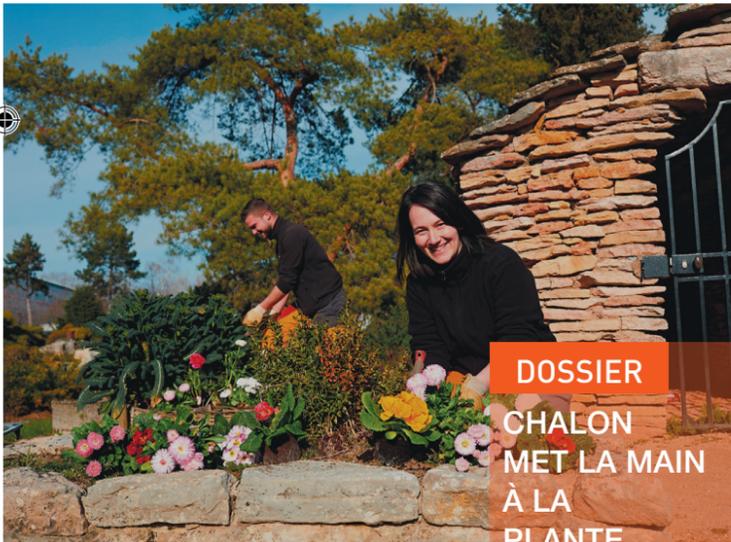
Prochaine parution
en mai 2022 dans
votre boîte aux lettres

TOUTE L'ACTU SUR
WWW.CHALON.FR

04 RETOUR EN IMAGES

06 ÇA BOUGE

08 COMMERCE



DOSSIER
CHALON
MET LA MAIN
À LA
PLANTE

P.09

15 ÇA NOUS CONCERNE

16 BIEN DANS MA VILLE

18 ON SORT



Quoi de mieux pour parler de l'embellissement de notre commune que de reprendre un extrait du texte paru sur un réseau social rédigé par le très intransigeant jury du label Villes et Villages fleuris :

« Au cœur de la région Bourgogne-Franche-Comté, Chalon-sur-Saône est une ville culturelle où il fait bon vivre (...). De nombreux espaces verts accueillent habitants et touristes, la commune labellisée « 4 Fleurs » a d'ailleurs reçu le « Prix national de la mise en valeur du patrimoine » (...). Le plus vaste de ces espaces verts, la prairie Saint-Nicolas, nous dévoile sa roseraie et son arboretum aux 400 arbres de 230 espèces différentes. Le square Chabas et ses arbres remarquables, le jardin géobotanique avec ses 3 800 espèces de vivaces et arbustes ou encore le Parc Georges-Nouvelle et sa volière sont autant d'invitations à la contemplation de la nature. Enfin le parc de la Biodiversité met en valeur les choix écologiques de la ville pour un développement durable. »

Tout est dit ! Alors je ne peux que m'associer à ces propos en réitérant mes remerciements à tous les agents de notre collectivité qui se mobilisent pour faire de notre ville ce cadre si agréable à vivre : le service des Espaces Verts, bien sûr, mais aussi ceux de la Propreté Urbaine, du Patrimoine, de l'Urbanisme, etc. La liste ne peut être exhaustive tant chacun s'évertue, chaque jour et dans son propre domaine, à rendre la ville plus belle, plus propre et plus agréable.

L'équipe municipale poursuivra cette politique volontariste d'embellissement de Chalon en y attribuant les moyens nécessaires pour que chacun vive bien à Chalon !

GILLES PLATRET
Maire de Chalon-sur-Saône

**BESOIN
DE PUBLICITÉ ?**

CONTACTEZ CITYPROMOS
FABRICE GIRARD : 06 58 64 77 20 CityPromos.fr

OBJECTIF CHALON N° 38
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE

■ Directeur de la publication : Gilles Platret ■ Co-directeur de la publication : H. Dumaine ■ Directrice de la communication : E. Corino ■ Rédacteur en chef : J. Barbier ■ Rédaction : Direction de la communication avec la collaboration de B. Besançon, C. Giraudon, J. Monarchi ■ Illustrations & photographies : J.-L. Petit, J. Piffaut, Istock, Phovoir, N. Titre ■ Conception de la maquette : Temps réel ■ Réalisation : Direction de la Communication ■ Impression : Estimprim ■ Imprimé sur papier certifié PEFC provenant de forêts gérées durablement ■ Distribution : La Poste - Médiapost ■ Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022 ■ Objectif Chalon : Mairie de Chalon-sur-Saône - C.S. 70092 - 71321 Chalon-sur-Saône cedex ■ Imprimé en 32 000 exemplaires





Ils créent une mode QUI NE SE DÉFILE PAS

Dans le cadre de leur bac professionnel spécialisé dans les métiers de la mode, quatre étudiants du lycée Émiland-Gauthey présenteront le 23 avril un défilé pour sensibiliser le public à la problématique de la surconsommation vestimentaire.

Quelques chutes de tissus ici et là, un mètre ruban tombé au sol, des mannequins couverts d'épingles et partiellement habillés, quelques dessins au mur et des patrons étalés sur une très large table de confection, aucun doute possible, l'une des salles de l'annexe du lycée Émiland Gauthey s'est totalement métamorphosée en atelier de couture. Dans cette belle pièce circulaire inondée d'une franche lumière, les mains de Gatien, Zahara, Ilona et Lilou s'activent pour terminer dans les temps une vingtaine de créations. À seulement quelques mois du bac, ces quatre élèves de la filière professionnelle des métiers de la mode ne ménagent pas leurs efforts. « *Au cours de nos études, nous travaillons sur la fabrication, du patronage jusqu'au vêtement* », explique Zahara. Depuis plus d'un an, le quatuor mène de A un Z un ambitieux projet de défilé qui comptera dans leurs notes pour le baccalauréat. « *Depuis la transformation de la voie professionnelle en 2019, tous les élèves de bac pro ont ce que nous appelons un « chef-d'œuvre » à réaliser* », détaille Camille Marcotto, directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques. « *Ils travaillent dessus deux heures par semaine, en première et en terminale. L'idée du chef-d'œuvre est de mettre en application les compétences acquises mais aussi que les élèves soient acteurs de leur projet. Avec ce groupe, nous avons un exemple très concret. Leurs professeurs viennent évidemment en appui mais de façon générale, ils ont tout géré* ». À partir du thème imposé « se mettre au vert », les lycéens étaient libres d'orienter leur projet dans la direction de leur choix. « *Nous avons voulu voir les choses en grand* », sourit Gatien. « *Nous ne voulions pas seulement réaliser un projet scolaire, nous souhaitons organiser un véritable défilé. Il fallait quelque chose qui marque les esprits mais aussi notre apprentissage* ».

UN DÉFILÉ SUR LA PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

D'une génération particulièrement sensible aux problématiques environnementales, l'équipe a décidé de pointer du doigt ce que nous appelons communément la « fast fashion », cette surconsommation de vêtements dont la production s'avère particulièrement énergivore. Eau, électricité, combustibles pour le transport... on ne pense pas toujours

aux nombreuses ressources naturelles qui sont mobilisées lors de la fabrication de nos textiles. Et ce, sans même parler de la main-d'œuvre qui, dans de nombreux pays, travaille dans des conditions pour le moins difficiles. « *Quand nous avons lu qu'il fallait par exemple des centaines de litres d'eau pour fabriquer un seul t-shirt, nous étions un peu choqués* », avoue Ilona. « *Il faut arrêter d'acheter des tonnes d'habits que nous portons peu ou même pas du tout. On peut confectionner des vêtements en recyclant les matières ou en les remettant au goût du jour* ». Pour appuyer leur propos, les quatre créateurs ont donc imaginé vingt tenues à partir de chutes de tissus, d'anciens vêtements recyclés, de textiles naturels et bio. « *Nous avons fait un partenariat avec Emmaüs et nous avons également acheté sur un site internet qui propose des chutes de tissu issues des grandes maisons de couture* ». Aujourd'hui quasiment terminées, ces tenues déclineront chacune une thématique. « *Il y en a une qui évoquera le réchauffement climatique, une autre la pollution des eaux, etc.* », évoque Gatien. Le petit groupe, qui ne se place pas dans une posture moralisatrice, espère surtout prouver que le recyclage est tout à fait possible et d'actualité dans l'univers de la mode. « *Tout le monde est touché par les questions environnementales et dans le domaine qui est le nôtre, nous devons faire en sorte que les choses s'arrangent* ». Pour toucher le plus grand nombre, Gatien, Ilona, Zahara et Lilou feront défiler leurs créations le samedi 23 avril, pendant l'événement « Place aux Fleurs » organisé sur la place de l'Hôtel-de-Ville (voir page 13). À l'occasion de ce temps fort dédié au fleurissement et à la nature, ils bénéficieront d'un podium idéal pour éveiller les consciences.

Il fallait quelque chose qui marque les esprits mais aussi notre apprentissage

➔ **Défilé à découvrir pendant "Place aux Fleurs"**
Samedi 23 avril 2022 à 16h sur la place de l'Hôtel-de-Ville

1

Les chars
du défilé
étaient
plus grands,
plus beaux,
plus colorés
que jamais.



2

Quelques chefs-d'œuvre de la peinture
ont échappé à la vigilance des musées.



4

Privé de fête
en 2021,
le Roi Carnaval
a fait son
grand retour
dans les rues
de Chalon.

3

Chalon
pendant
Carnaval ?
**Une ville peuplée
d'irréductibles
Gaulois !**



Avant de repartir en Ukraine pour défendre leur
Patrie, **nos amis soldats-musiciens** ont livré une
prestation très émouvante.

5



6 Qui dit Carnaval dit samba brésilienne !
Ce n'est certainement pas le Carnaband's Show qui dérogera à cette règle.



ÇA BOUGE



La photo **COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE**

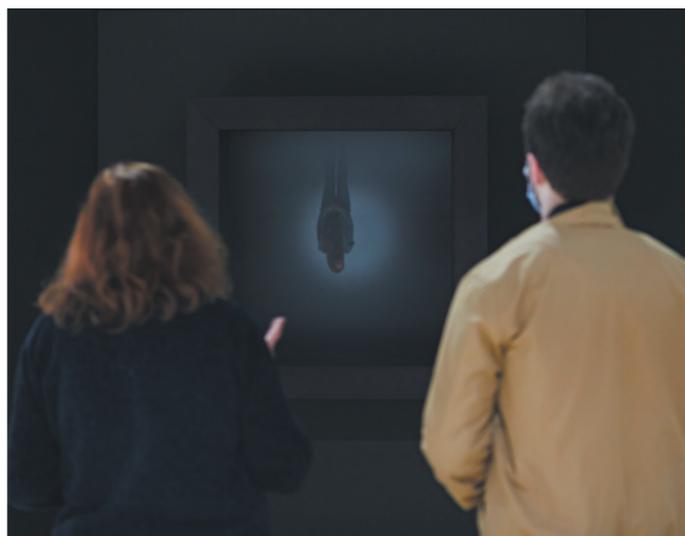
Le musée Niépce, qui célèbre en 2022 son 50^e anniversaire, a repensé de fond en comble sa salle introductive afin d'offrir à tous les visiteurs une expérience ludique et immersive.

ÇA BOUGE

Une vie ne suffirait probablement pas pour apprécier à leur juste valeur tous les trésors abrités par le musée Nicéphore Niépce. Depuis sa création en 1972, l'établissement baptisé en l'honneur du plus illustre des Chalonnais a pour objectif de collecter le « photographique » : œuvres historiques et artistiques, fonds d'atelier de photographes ou d'agences de presse, photographies d'amateurs ou familiales, appareils photographiques, objets du quotidien, etc.

En un demi-siècle « seulement », le musée a déjà archivé plus de 4 000 000 de photographies, des centaines d'appareils et des milliers de magazines. Grâce à sa politique d'acquisition, il parvient à couvrir tous les champs de la photographie, de son invention par Nicéphore Niépce au smartphone, de la revue illustrée aux diapositives, de la planche contact à l'agrandisseur. Alors que la photographie est partout (devantures de boutiques, magazines, internet, publicités, etc.), le rôle du musée reste évidemment de conserver mais aussi d'étudier, d'analyser et surtout de restituer le rapport que chacun entretient avec le médium photographique.

Pour remplir à bien cette dernière mission, la salle introductive au parcours du musée -passage obligé de tous les visiteurs- a été entièrement réaménagée. À grand renfort d'appareils, de photographies et de divers objets, cette salle vous propose désormais de découvrir des collections originales rassemblées par mots-clés (voir, viser, vendre, diffuser, etc.). Évolutive, elle invite à apprécier le chemin parcouru par la photographie depuis les premières expérimentations de Niépce en 1816 jusqu'à l'image numérique.



ENTREZ DANS LA CHAMBRE NOIRE

Plus de deux cents ans après les premiers essais de Nicéphore Niépce, les visiteurs du musée sont invités à expérimenter le principe fondateur de la chambre noire. Au préalable, il faut comprendre qu'à l'intérieur de tout appareil photographique, ancien ou numérique, objet à part entière ou outil intégré à un smartphone ou une tablette, la lumière forme une image dans la chambre noire. Les rayons lumineux se déplacent en lignes droites qui se croisent au niveau de l'entrée de lumière de la chambre et forment une représentation inversée du réel, au fond de celle-ci. Au final, l'appareil photographique n'est donc qu'une boîte vide et obscure à l'intérieur de laquelle est placé un support capable d'enregistrer la lumière à la demande. Dès vos premiers pas à l'intérieur du musée, vous pourrez déambuler au cœur d'une chambre noire XXL qui vous aidera en un coup d'œil à comprendre le procédé qui, aujourd'hui encore, nous permet de capter des images au quotidien.

LES NOUVEAUX EXPLORATEURS

C'est sans conteste l'outil le plus innovant de la nouvelle muséographie. L'installation numérique baptisée « Explorations Photographiques » offre une immersion étonnante dans les collections du musée à travers un mode de consultation original et intuitif. Face à un écran tactile et une immense projection semi-circulaire qui vous fera voyager au cœur de chaque photographie, plongez dans les collections numérisées d'images, au gré de multiples scénarii et suivant votre propre regard. Choisissez vos « filtres » de lecture et devenez le guide de votre propre visite.



Le musée est ouvert tous les jours sauf les mardis et les jours fériés - Entrée gratuite
De septembre à juin 9h30 ... 11h45 / 14h ... 17h45 et en juillet / août 10h ... 13h / 14h ... 18h

Des papas AUX FOURNEAUX

Produits frais et de saison, plats cuisinés maison à partager ou à déguster à l'assiette, **voici les marques de fabrique du *Bistrot des papas*.**



L'odeur de velouté de pois cassés et les arômes de fricassée de pleurotes-courgettes caressent délicatement le nez des visiteurs qui poussent la porte du *Bistrot des papas*. Cet accueil olfactif est de bon augure d'autant que, dans l'assiette, la promesse est également au rendez-vous. Le restaurant, qui a ouvert ses portes début janvier dans le quartier Saint-Cosme, dispose d'une cuisine ouverte sur la salle afin que chacun puisse se sentir comme à la maison. Et c'est ce concept qu'ont souhaité insuffler les deux papas associés : Alexandre Bellini et Guillaume Bonté. Avec 20 ans d'expérience dans la restauration, tous deux ont trouvé naturellement leur place dans ce restaurant proposant une « *cuisine familiale et conviviale* », le premier aux fourneaux, le second en salle.

Leur rencontre s'est faite devant l'école de leurs enfants où, très vite, une amitié s'est tissée. Alexandre a travaillé dans les cuisines de Jacques Lameloise à Chagny, de *La Rotonde* à Charbonnières-les-Bains, au *Château de Cîteaux* à Meursault et dans les brasseries bistro-nomiques de Cédric Burtin. Guillaume a, pour sa part, œuvré dans un groupe hôtelier à Beaune et à la Rochelle où il s'occupait de la gestion d'établissements. Plus récemment, ils ont assuré ensemble les ouvertures des brasseries L'ABC. « *Notre binôme fonctionnait très bien* », commente Guillaume. « *Nous avons une idée commune sur la façon de voir un restaurant* ». Leur carte du moment, où tout est fait maison, est modifiée par petites touches selon leurs envies et les saisons.

Le Bistrot des papas, 17 Grande Rue Saint-Cosme. Tél. 03 85 49 56 29.
Ouvert du mardi au samedi midi (dernière arrivée avant 13h30) et soir (dernière arrivée avant 20h30).

Embarquement IMMÉDIAT

Voyager culinairement en dégustant les plats de différents pays, tel est le concept du restaurant *Le Tarmac*.

Préparez-vous à l'atterrissage et au dépaysement des papilles ! Chaque mois, cette nouvelle table propose le met typique d'un pays pour compléter la carte des plats cuisinés maison, une jolie manière de s'évader sans quitter Chalon. Abdellah Kouchchad, déjà propriétaire du restaurant italien *Basta Così*, voulait proposer une nouvelle ambiance. « *Je souhaitais faire voyager les gens en leur faisant découvrir de nouveaux pays* ».

Aux côtés de plats signatures tels que la viande maturée ou le burger revisité, *Le Tarmac* cuisine des assiettes du monde entier : italiennes, françaises, américaines, asiatiques, etc. Ce nouvel établissement propose également un bar lounge, un brunch tous les dimanches entre 10h et 14h30, des happy hours tous les soirs de 17h à 19h et, un samedi par mois, une soirée concert.

Le Tarmac, 8 rue Saint-Vincent. Tél. : 09 54 57 55 77
Ouvert du mardi au dimanche, de 10h à minuit.





Chalon met la main À LA PLANTE

Ville labélisée « 4 Fleurs », Chalon accueille avec un plaisir non dissimulé l'avènement du printemps. Cette saison au cours de laquelle tout semble (re) commencer nous offre l'occasion dans les pages suivantes de mettre en valeur les personnes, les lieux et les manifestations qui contribuent à l'embellissement de **notre ville**. Du travail réalisé quotidiennement au cœur des serres municipales jusqu'aux événements populaires qui permettront très prochainement aux Chalonnais d'embellir leurs intérieurs et leurs jardins, il est grand temps de se mettre au vert.



L'EFFET DE SERRES

Créées il y a 60 ans par le maire Georges Nouvelle pour répondre aux besoins en fleurissement de la commune, les serres municipales se sont étoffées au fur et à mesure que notre ville grandissait. **Au cœur de ces espaces de production, les mains vertes du service des Espaces Verts cultivent les plantes et les fleurs que vous pouvez apprécier quotidiennement au sein de l'espace public.**

À Saint-Jean-des-Vignes, quartier autrefois reconnu pour la qualité de ses cultures maraîchères, elles sont l'un des secrets les mieux gardés de la collectivité. Rue Morinet, sur un terrain de plus de deux hectares à l'abri des regards, quatre serres abritent les plantes, arbustes et fleurs qui embellissent Chalon tout au long des quatre saisons. Grâce à une sélection minutieuse des espèces, le service des Espaces Verts est en mesure d'assurer un fleurissement permanent. Les cinq agents qui œuvrent au cœur des serres produisent donc la très grande majorité des végétaux qui colorent nos massifs et nos jardinières, habillent les parcs et jardins et décorent de nombreux lieux publics de Chalon.

Tout commença en 1962 quand la municipalité décida d'être plus autonome dans ses missions de fleurissement. C'est à Saint-Jean-des-Vignes, un quartier encore peu résidentiel à cette époque, que Chalon installa sa première serre. Mais sous la modeste structure de « seulement » 370 m², les plantations chalonnaises se retrouvèrent assez vite à l'étroit. La création de la prairie Saint-Nicolas et de sa roseraie puis l'expansion de quartiers tels les Prés Saint-Jean et le Plateau Saint-Jean nécessitèrent l'augmentation des surfaces de production. En 1977 puis à la fin des années 1980, deux serres de 1 000 m² puis 350 m² virent le jour. Plus récemment, 1 600 m² de tunnels sont venus compléter les installations des serres municipales.

QUATRE SERRES, QUATRE CLIMATS

Si la multiplicité des structures impose une logistique rigoureuse aux équipes de production, elle permet de créer un climat spécifique à chaque serre, parfaitement adapté aux différentes espèces de végétaux qui y sont abrités. Autrefois chauffées au charbon par la main de l'homme, les serres bénéficient désormais d'un système automatisé au gaz et au fioul. Des stations météorologiques positionnées sur les toits effectuent des relevés précis qui permettent de tempérer les lieux et de gérer les ouvertures et fermetures des structures. Évidemment, cette automatisation ne saurait remplacer l'expertise et le savoir-faire des agents qui veillent chaque jour au bon fonctionnement des installations. La nature ne prenant ni week-ends, ni vacances, deux gardiens se relaient sur le site pour assurer, 7 jours sur 7 et 365 jours dans l'année, les soins nécessaires. Et lorsqu'il s'agit de mettre les mains dans la terre, la technologie laisse place aux méthodes 100% naturelles. Pour lutter contre les différents parasites, les agents pulvérisent du savon noir et des insectes dits « auxiliaires », petits prédateurs des ravageurs de culture. Par ailleurs, l'arrosage est réalisé autant que possible avec l'eau de pluie collectée tout au long de l'année dans des bassins de récupération.



DES CENTAINES DE VARIÉTÉS

Au cours des dernières décennies, les serres municipales ont fait évoluer leurs pratiques afin de préserver les ressources naturelles et de favoriser la biodiversité. L'adaptation la plus importante est sans aucun doute la priorité donnée aux arbustes et aux plantes vivaces, des végétaux qui nécessitent une rotation beaucoup moins régulière que les fleurs annuelles. Ces ajustements dans les habitudes de plantation n'enlèvent en rien la formidable diversité des serres où cohabitent des centaines de spécimens. Ne serait-ce qu'en été, saison de fleurissement la plus prolifique, 58 000 plantes déclinées en 270 variétés sont utilisées pour embellir les 87 massifs, les quais de Saône et les jardinières disséminées dans notre ville. Notre espace public n'est pas le seul à bénéficier des cultures réalisées sous les serres chalonnaises. Les résidences autonomes et plusieurs EHPAD profitent de plantations entretenues par les agents des Espaces Verts et des écoles ont été équipées de jardinières pour que les enfants puissent se familiariser avec les aromatiques. L'activité de fleuristerie des serres permet également d'offrir des bouquets d'anniversaire aux membres des associations de seniors et, chaque semaine, des compositions sont soigneusement préparées pour fleurir la salle des mariages de l'hôtel de ville.



DESSINEZ-LE AVEC DES FLEURS

C'est également sous les serres que les employés des Espaces Verts effectuent chaque année un véritable travail de fourmi : la production des milliers de fleurs qui composent le dessin du massif de la Tour du Doyenné. Napoléon en 2021, l'hommage au personnel soignant en 2020, un clin d'œil au Tour de France en 2019... chaque tableau apporte son lot de nouveaux défis. Si le thème de l'année 2022 n'avait pas encore été dévoilé au moment d'écrire ces lignes, le personnel des serres était déjà à pied d'œuvre pour préparer les plants que leurs collègues replanteront sur les bords de Saône en mai prochain. Pour que ce dessin grandeur nature prenne vie, les jardiniers associent systématiquement quatre espèces qu'ils connaissent sur le bout des doigts. Les bégonias, majoritaires dans cette œuvre florale, assurent les couleurs rouge, rose et blanc. L'irésine, vivace buissonnante, offre un violet éclatant quand l'alternanthera, végétal à l'aise dans les milieux aquatiques, apporte le jaune. Quant à l'ageratum, herbacée aux fleurs persistantes, elle donne de belles nuances de bleu. Entre le mois de septembre et le printemps, les agents produisent ainsi entre 18 000 et 22 000 plants pour créer une palette végétale la plus complète possible.



UN VRAI OUTIL PÉDAGOGIQUE

En poussant la porte de l'une des serres, les visiteurs qui ont la chance de découvrir les lieux sont toujours surpris de sentir flotter un air de méditerranée. Citronniers, orangers, kumquats ou oliviers laissent en effet s'échapper des parfums subtils qui invitent à l'évasion. Ces arbres n'ont pas vocation à être plantés dans les rues de Chalons, ils ont avant tout une visée pédagogique.

En effet, si les serres travaillent à l'abri des regards la majeure partie du temps, elles ouvrent tout de même parfois leurs portes pour sensibiliser petits et grands au monde végétal. Les écoliers de Chalons, les membres du Conseil municipal des enfants et du Conseil des jeunes bénéficient ainsi de visites guidées et parfois même d'ateliers pratiques. Une fois par an, à l'occasion des Journées du Patrimoine, les serres se dévoilent à tous les Chalonnais qui le désirent. Ne manquez pas le prochain rendez-vous en septembre 2022 si vous souhaitez découvrir les coulisses passionnantes du fleurissement de votre ville.



LA MEILLEURE (SECONDE) VIE DE VOS SAPINS

Chaque année au lendemain de Noël, la Ville de Chalons-sur-Saône installe de nombreux parcs à sapins dans les différents quartiers de la commune pour que les Chalonnais puissent y déposer leurs arbres. Collectés pendant un mois par les agents des Espaces Verts, les sapins sont broyés puis revalorisés en paillage ou en compost qui nourrissent ensuite les massifs de notre commune.

Cette démarche environnementale de revalorisation des déchets verts est de mieux en mieux ancrée dans les habitudes des Chalonnais. En 2022, 2 105 arbres de Noël ont en effet été collectés, un chiffre en augmentation de 19% par rapport à l'année précédente. Au-delà d'avoir un réel impact écologique, ces parcs à sapins ont permis de réduire de manière très significative les dépôts sauvages en pieds d'immeubles et sur les trottoirs (418 arbres ramassés de la sorte en 2018 contre « seulement » 88 cette année).



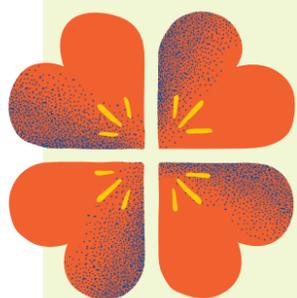
CHALON. VILLE 4 FLEURS

Le label « 4 Fleurs » décerné à Chalon par les « Villes et Villages Fleuris » en 2018 et confirmé en 2021, **témoigne d'un cadre de vie agréable, d'une démarche environnementale engagée et d'une belle attractivité touristique.**



« Accueillir, c'est fleurir ». Lors de sa création en 1959 par le Ministère en charge du Tourisme, le label ambitionnait avant tout d'améliorer l'attractivité des territoires via le fleurissement. Six décennies plus tard, les critères d'attribution ont largement évolué et la qualité esthétique du fleurissement a cédé une très large place à l'amélioration du cadre de vie dans son ensemble. Ainsi, la gestion durable des espaces paysagers, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ou encore l'implication des habitants au cœur des projets d'embellissement sont aujourd'hui des critères incontournables auxquels les candidats au label doivent répondre. Il est donc impératif que les communes qui souhaitent obtenir et conserver leur distinction se donnent les moyens de créer un environnement favorable à l'attractivité résidentielle, commerciale et touristique.

L'obtention de la 4^e fleur en 2018 est venue souligner l'identité de Chalon et cette volonté forte de la municipalité de façonner au quotidien une ville où la nature s'exprime pleinement. En accordant cette distinction, le label « Villes et Villages Fleuris » saluait le travail quotidien des services de la Ville, notamment celui des agents des Espaces Verts. Mais l'arrivée de cette 4^e Fleur, aussi belle soit-elle, ne marquait en aucun cas la fin de l'aventure. L'art est de durer, aussi notre ville devait continuer de prouver sa capacité à améliorer sans cesse le cadre de vie de ses habitants. En juillet 2021, le jury national du label Villes et Villages Fleuris était donc à nouveau de passage dans notre ville pour décider du maintien ou non de la 4^e Fleur. Sans hésitation, il a confirmé la distinction et a même décerné à la cité de Niépce le Prix national de la Mise en Valeur du Patrimoine, une récompense délivrée annuellement à une commune uniquement. Ce prix vient souligner des ambiances végétales réalisées en parfaite harmonie avec le bâti environnant, les sites historiques et le mobilier urbain. Tout en faisant la fierté des agents municipaux, ce coup de projecteur sur notre patrimoine contribue à renforcer l'attractivité touristique de Chalon.



Chalon, UNE PLANTE RARE

Une 4^e Fleur, ça se mérite ! En France, parmi les 4 600 communes labellisées « Villes et Villages Fleuris », seulement 276 possèdent la distinction « 4 Fleurs », soit 6%. À noter que parmi ces communes, 198 sont des villes et 78 des villages.



UN PEU PLUS QUE DES FLEURS

Le champ situé derrière le collège Jean-Vilar verra bientôt affluer les cueilleurs venus participer à l'opération « Des tulipes contre le cancer ». Menée par les Lions Clubs chalonais, cette action de bienfaisance soutenue par la municipalité permet de récolter des fonds précieux.

C'est un rituel devenu immuable que les clubs Lions de Chalon (Chalon Doyen, Chalon Cercles d'Or et Chalon Saocouna) ont réussi à instaurer il y a déjà vingt ans. Alors que débute le printemps, le champ accolé à la rue du Bois-de-Menuse se teinte de centaines de boutons colorés. *Finola*, *Queen of the Night* ou encore *Burgundi*, les nombreuses variétés de tulipes qui sortent actuellement de terre fleuriront très bientôt les intérieurs des Chalonnais.

Le principe original de l'opération « Des tulipes contre le cancer » est désormais connu de tous : tout au long du mois d'avril, chaque jour entre 10h et 19h, les visiteurs peuvent se rendre dans le champ afin d'y cueillir leurs fleurs ou de choisir parmi les bouquets préalablement préparés par les bénévoles des Lions Clubs. Dans les deux cas, les tulipes seront en vente au prix de 5 € les 10, 10 € les 22, 15 € les 35 ou 20 € les 50.

Tous les fonds recueillis lors de cette opération seront redistribués à des associations qui œuvrent dans les domaines de la recherche et de la lutte contre le cancer. En 2021, la vente des tulipes avait permis de récolter 24 000 € qui ont été répartis entre cinq bénéficiaires.

Tous les ans, la municipalité se tient aux côtés des clubs pour organiser ce rendez-vous essentiel de la vie associative. À l'automne dernier, les agents des Espaces Verts ont préparé le champ mis à disposition par la commune puis ont planté les 80 000 bulbes de tulipes de façon échelonnée de sorte à ce que leur fleurissement puisse durer plusieurs semaines. Le fleurissement des tulipes étant conditionné par les conditions météorologiques, n'hésitez pas à consulter la page Facebook de la Ville de Chalon pour connaître la date précise du lancement de l'opération.



VOTRE JARDINERIE À CIEL OUVERT

**Samedi 23 avril, la place de l'Hôtel-de-Ville
bourgeonnera pour devenir la « Place aux Fleurs ».**

Le printemps est la saison idéale pour planter les végétaux qui embelliront jardins, terrasses et balcons au cours des prochains mois. Pour accompagner tous les amateurs de jardinage, la Ville de Chalon et la Société d'Horticulture réunissent chaque année sur la place de l'Hôtel-de-Ville des dizaines de professionnels qui proposent à la vente de très nombreuses variétés de plantes, fleurs et autres semis.

Sur place, une fois vos achats effectués, le service des Espaces Verts facilitera vos plantations en mettant gratuitement à votre disposition un mélange terre-compost préparé par ses soins. Si vous le souhaitez, vous pourrez même bénéficier d'un service de rempotage, il vous suffira de vous présenter avec un contenant vide (jardinière, pot, vasque, etc.). Des charrettes seront également à votre disposition afin de permettre le transport de vos plantations jusqu'à votre véhicule.

Vous avez la main verte mais souhaitez tout de même bénéficier de conseils et astuces ? Des membres de la Société d'Horticulture, plusieurs pépiniéristes et les jardiniers de la municipalité se feront un plaisir de répondre à vos questions et de vous donner quelques astuces.

Côte animations, quatre étudiants spécialisés dans les métiers de la mode proposeront à 16h un défilé sur le thème de l'écologie (voir page 3).

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UNE VILLE TOURNÉE VERS L'AVENIR ET PORTEUSE DE PROJETS !

Voilà deux années, - deux très longues années -, que Chalonnaises et Chalonnais vivent au rythme de la pandémie, des restrictions, des interdictions, des obligations et des privations. Aujourd'hui, le contexte sanitaire semble s'éclaircir et nous allons pouvoir positivement repenser à demain. Si certains côtés de nos vies ont été freinés, il n'en demeure pas moins que votre équipe municipale n'est pas, quant à elle, restée inactive.

La gestion de la pandémie, le maintien d'un lien social indispensable, l'aide apportée aux personnels soignants, le soutien à nos commerçants... toutes ces nouvelles responsabilités ont dû être assumées. Parallèlement, nous n'avons pas oublié que les Chalonnaises et les Chalonnais nous ont apporté leur confiance à la tête de cette ville en approuvant un programme. Et ce programme, nous avons à cœur de l'appliquer malgré le frein de la pandémie. Alors nous avons travaillé et nous avons fait avancer les projets approuvés en mars 2020 : dans la poursuite de l'embellissement de nos bords de Saône, la rénovation du quai Gambetta a suivi son cours et nous pourrons, si les caprices de la météo ou de notre rivière nous le permettent, arriver à une fin de chantier à la fin de ce premier semestre ; parallèlement, nous avons lancé les études pour la rénovation du quai de la Poterne et du quai Sainte-Marie dont les travaux devraient débuter début 2023. Autre grand dossier, celui du nouveau visage de l'île Saint-Laurent : après les phases de démolition nous travaillons aujourd'hui sur les grands principes d'aménagement que nous dévoilerons à l'automne prochain. Et les projets sont nombreux dans tous les autres quartiers de notre ville. C'est pour assurer ce chemin que nous avons été élus et nous ne l'avons jamais oublié. Alors, nous poursuivons nos efforts et notre implication pour faire de Chalon-sur-Saône une ville agréable à vivre, une ville tournée vers l'avenir et porteuse de projets.

LES ÉLUS DE BIEN VIVRE À CHALON 2020

Gilles Platret a pour habitude de désigner des boucs émissaires commodes, toujours les mêmes, pour alimenter son ambition. Mais ce qui devait arriver arriva : en refusant au dernier moment, pour des motifs obscurs mais par idéologie, de célébrer un mariage validé par le procureur de la République, Gilles Platret s'est retrouvé dans le rôle de l'arroseur arrosé. Depuis, il tente de se faire oublier. Pour le plus grand plaisir de ses « amis » politiques. Mais pas pour celui des Chalonnais.

Car on aimerait bien qu'il en profite pour s'investir dans son rôle de maire, s'occuper enfin de Chalon, en faire une ville résiliente face aux crises, la faire entrer enfin dans le 21^{ème} siècle...

Or que fait Gilles Platret ? A part tenter de quitter Chalon sans se retourner, pas grand-chose.

LES ÉLUS DE CULTIVONS CHALON

Liberté Egalité Fraternité ! Notre devise reste d'une actualité criante, un combat de chaque instant.

Trois valeurs fortes auxquelles nous ajoutons Solidarité et Laïcité. A l'international, notre solidarité se porte bien-sûr vers les populations opprimées, victimes de guerres. Nationalement, nous combattons les idées et actes de celles et ceux qui stigmatisent, excluent, attisent les haines et ressentiments. Localement, nous rejetons la politique menée par le Maire, qui a une vision dévoyée de la Laïcité. Et nous soutenons les associations œuvrant au quotidien pour l'égalité et la dignité de toutes et tous. Nous pensons entre autres à la Ligue des Droits de l'Homme et au Planning familial.

Pour une société et une ville apaisées et fraternelles !

L'ÉLUE DE CHAQUE JOUR CHALON !

Dans un Etat de droit (les mots ont un sens), les décisions de justice se doivent d'être respectées qu'elles plaisent ou non aux parties impliquées. Il est alors regrettable que le Maire de Chalon choisisse de nouveau de ne pas appliquer la décision du Tribunal Administratif (Dossier du Planning Familial) et d'aller encore devant le Conseil d'Etat. Les contribuables chalonnais et les élu.e.s des minorités aimeraient savoir combien cela leur coûtera encore ? Le Maire ne nous répondra pas.

LES ÉLUS DE POUR CHALON AVEC VOUS

Face au dictateur Poutine, P.C.A.V. apporte son soutien total au peuple Ukrainien et remercie tous les chalonnais et toutes les associations qui se mobilisent massivement pour apporter des dons. Par solidarité à la population civile, P.C.A.V. souhaite que Chalon soit plus que jamais une terre d'accueil pour les réfugiés. Didier De Carli - Alain Rousselot-Pailley

ÇA NOUS
CONCERNE

Les Chalonnais INVENTENT CHALON

La quatrième édition de l'appel à projets « À vous d'inventer la ville » va débiter. **Tous les Chalonnais peuvent soumettre des projets qui ont vocation à améliorer notre cadre de vie.**

Chaque année depuis la création de ce dispositif, les habitants participent concrètement à l'embellissement de Chalon en formulant des idées d'aménagements pour les différents quartiers. En seulement trois éditions, des dizaines de projets ont déjà été proposés par les Chalonnais puis étudiés par les différents services municipaux qui, selon des critères préalablement établis, ont jugé de leur faisabilité.

En 2021, 27 projets avaient été soumis au vote des Chalonnais qui, à l'issue des suffrages en mairie et sur chalon.fr, avaient retenu une idée par quartier. Vous souhaitez à votre tour participer à l'appel à projets ? Rien de plus simple, il vous suffit de suivre le mode d'emploi ci-dessous à partir du 24 mars.



Comment participer ?

1^{ÈRE} ÉTAPE : J'AI UNE IDÉE, JE PROPOSE UN PROJET

Qui peut participer ?

Tout habitant chalonnois âgé de 16 ans au minimum, un collectif d'habitants, une association, un commerçant.

Comment faire ?

Remplir le bulletin de participation disponible en mairie ou sur chalon.fr et le retourner complété au service Démocratie Locale de la Ville de Chalon avant le 15 juin 2022.

2^{ÈME} ÉTAPE : MON PROJET EST ÉTUDIÉ

Chaque projet proposé est instruit et étudié par les services de la Ville qui jugent de sa faisabilité selon les critères établis. Le projet doit concerner le seul territoire de la Ville de Chalon ; satisfaire un motif d'intérêt général ; être situé sur le domaine public ; relever des dépenses d'investissement réalisées dans le cadre de la mise en place d'équipements ou d'installations qui améliorent le cadre de vie ; coûter entre 500 € et 40 000 €.

3^{ÈME} ÉTAPE : CLASSEMENT DES PROJETS

Les projets sont classés en fonction de leur coût et de leur faisabilité. Ne sont considérés comme réalisables que les projets qui répondent aux critères établis. Les porteurs de projets sont invités à faire campagne pour inciter les Chalonnais à voter pour leur projet.

4^{ÈME} ÉTAPE : JE VOTE POUR MON PROJET PRÉFÉRÉ

En décembre prochain, le choix définitif des projets sera réalisé par un vote sur le principe d'une personne = un vote (pas de procuration possible). Le vote, qui aura lieu en ligne et en mairie, est autorisé à partir de 16 ans. Seuls les Chalonnais auront le droit de voter et les votants devront pouvoir justifier de leur identité et domiciliation chalonnoise. À l'issue du scrutin, 13 projets seront retenus, soit un par quartier.

LITRIMARCHÉ

MATELAS • SOMMIERS • BANQUETTES • LINGE DE NUIT

CHALON SUR SAONE Zone Commerciale de LA THALIE

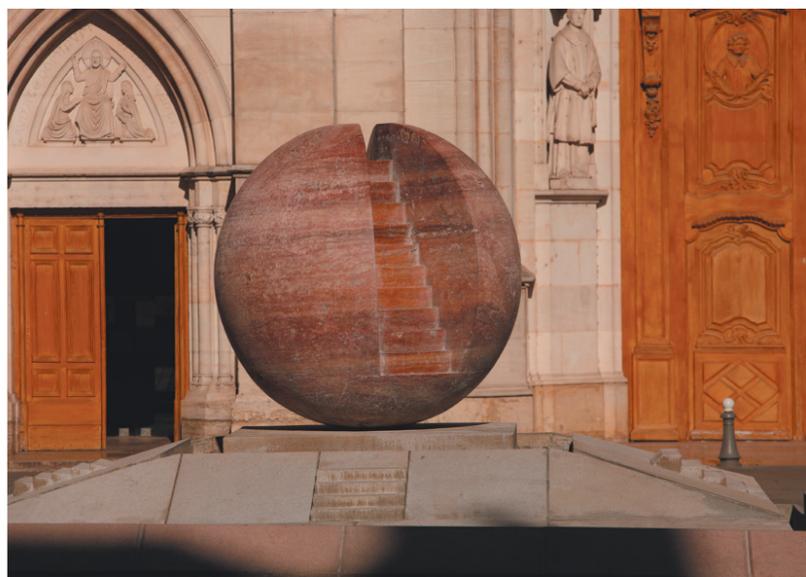
BIEN DANS MA VILLE

TRAVAUX AU FIL DE L'EAU

Une fontaine incontournable de notre patrimoine et un site très fréquenté par les Chalonnais ont récemment été entretenus et rénovés.

Impossible d'imaginer la place Saint-Vincent sans sa présence. Installée au pied de la cathédrale il y a plus de 30 ans, la fontaine baptisée « Chemin de Vie » a bénéficié d'une cure de jouvence. Sculptée à la fin des années 1980 par Ivan Avoscan, un artiste originaire de Buxy, l'œuvre a été nettoyée de fond en comble afin de lui redonner ses couleurs de calcaire rouge qui s'harmonisent parfaitement avec les façades des maisons en pans de bois.

Au parc Georges-Nouvelle, c'est un chantier d'une toute autre espèce qui a été achevé. Les bassins animaliers creusés dans la grande volière ont été rénovés, tant pour une question d'esthétisme que pour assurer la préservation des ressources naturelles. Créés il y a plusieurs décennies pour accueillir de nombreuses espèces (canards, oies, sarcelles, paons, faisans, perdrix, etc.), les bassins n'avaient jamais bénéficié de réaménagements. Les entreprises sollicitées pour leur réfection ont installé des bâches au fond des deux bassins pour assurer leur étanchéité et des aérateurs destinés à l'oxygénation de l'eau ont été immergés. Les abords des bassins ont aussi été repris et végétalisés afin d'offrir des espaces mieux adaptés aux nombreux résidents à plumes.



PARTICIPEZ À LA CONCEPTION DU FUTUR ESPACE MÉMORIEL !

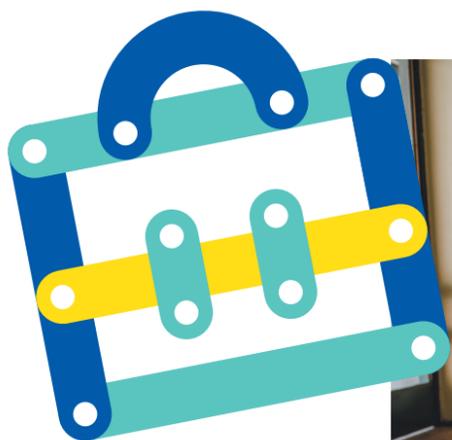


Le service des Archives municipales est à la recherche de photographies et de vidéos illustrant la période 1940-1945 à Chalon et ses proches environs.

Dans le cadre de la transformation du quai Gambetta actuellement en cours, l'esplanade de la Légion d'Honneur et son Monument aux Morts bénéficient d'un réaménagement complet. Dans quelques mois, les lieux deviendront un véritable espace mémoriel où les habitants, les visiteurs de notre ville et les élèves de tout âge pourront se recueillir et comprendre ce que les Chalonnais ont apporté et sacrifié au cours des différents conflits qui ont marqué l'Histoire.

Interactif, cet espace repensé sera habillé par des archives sonores, des photos d'époque mais aussi des projections lumineuses. Pour compléter ses fonds et documenter au plus juste ce futur lieu de mémoire, le service des Archives est à la recherche de photographies et de vidéos réalisées à Chalon pendant la Seconde Guerre mondiale (scènes de vie quotidienne, arrivée ou départ des troupes allemandes, véhicules blindés, etc.).

Pour obtenir plus de renseignements quant aux documents recherchés, vous pouvez contacter le service des Archives par mail (service.archives@chalonsursaone.fr) ou par téléphone (03 85 46 83 33). N'hésitez pas à nous faire parvenir vos documents !



UNE RENTÉE EN TOUTE SÉRÉNITÉ



Vous pouvez préparer dès maintenant votre rentrée scolaire 2022.

Les rendez-vous pour inscrire votre enfant à l'école commencent le 4 avril.

Votre enfant est né en 2019 ou 2020 et rentre à l'école pour la première fois ? Vous emménagez à Chalon cette année ? Votre enfant est déjà scolarisé (maternelle ou élémentaire) mais votre situation administrative change et nécessite une réinscription ou mise à jour (dérogation, séparation des parents, changement de quartier, etc.) ?

Les inscriptions à l'école pour l'année scolaire 2022-2023 s'effectueront entre le 4 avril et le 9 septembre. Ces inscriptions se font uniquement sur rendez-vous (30 minutes environ).

Pour prendre un rendez-vous, connectez-vous à partir du 21 mars sur chalon.fr (onglet Démarches en ligne/Prendre un rendez-vous avec la Direction de la Vie Scolaire) ou appelez la Direction de la Vie Scolaire au 03 85 90 51 40.

Un rendez-vous à la Direction de la Vie Scolaire vous sera donné à partir du 4 avril. Il sera nécessaire de vous y présenter avec les documents obligatoires (livret de famille ou extrait d'acte de naissance ; justificatif de domicile ; carnet de santé à jour des vaccins ; certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés ; en cas de séparation, jugement concernant la garde de l'enfant).

Notez que toute demande de dérogation scolaire, accordée uniquement à titre exceptionnel, devra être impérativement déposée par le(s) responsable(s) légal(aux) de l'enfant. La décision est ensuite prise conjointement lors de la commission de dérogation réunissant la direction de l'école sollicitée, la direction de l'école dont l'enfant dépend, l'élue en charge de la Vie Scolaire et la Direction de la Vie Scolaire de la Ville de Chalon. Les dates limites de dépôt des demandes sont fixées au 31 mai 2022 dernier délai pour la 1^{ère} commission et le 1^{er} août 2022 pour la 2^e commission.

RESTAURATION, ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DU MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES

Les inscriptions, sur rendez-vous uniquement, débuteront le 11 juillet à la Direction de la Vie Scolaire, dans les Maisons de quartier ou à la Maison de la Famille. Pour que votre inscription à la restauration, aux activités périscolaires du mercredi et aux vacances scolaires soit prise en compte, il faudra vous munir lors de votre rendez-vous d'une attestation d'assurance de responsabilité civile, du dernier avis d'imposition, de l'attestation CAF la plus récente (mentionnant le quotient familial) et d'un Relevé d'Identité Bancaire.

PRATIQUE

N'OUBLIEZ PAS LE PORTAIL FAMILLE, L'OUTIL MALIN !



Le Portail famille facilite les inscriptions aux activités périscolaires et à la restauration scolaire. Il permet également de mettre à jour votre dossier famille et de consulter vos factures. Confidentialité, réactivité et simplification sont les promesses de cet outil numérique.

Vous pouvez accéder au Portail famille en vous connectant sur

chalon.fr ou télécharger l'application compatible sur tous les supports (smartphone, tablette, etc.). Pour en savoir plus quant à l'utilisation du Portail famille, n'hésitez pas à visionner le tutoriel vidéo consacré à cet outil sur chalon.fr.

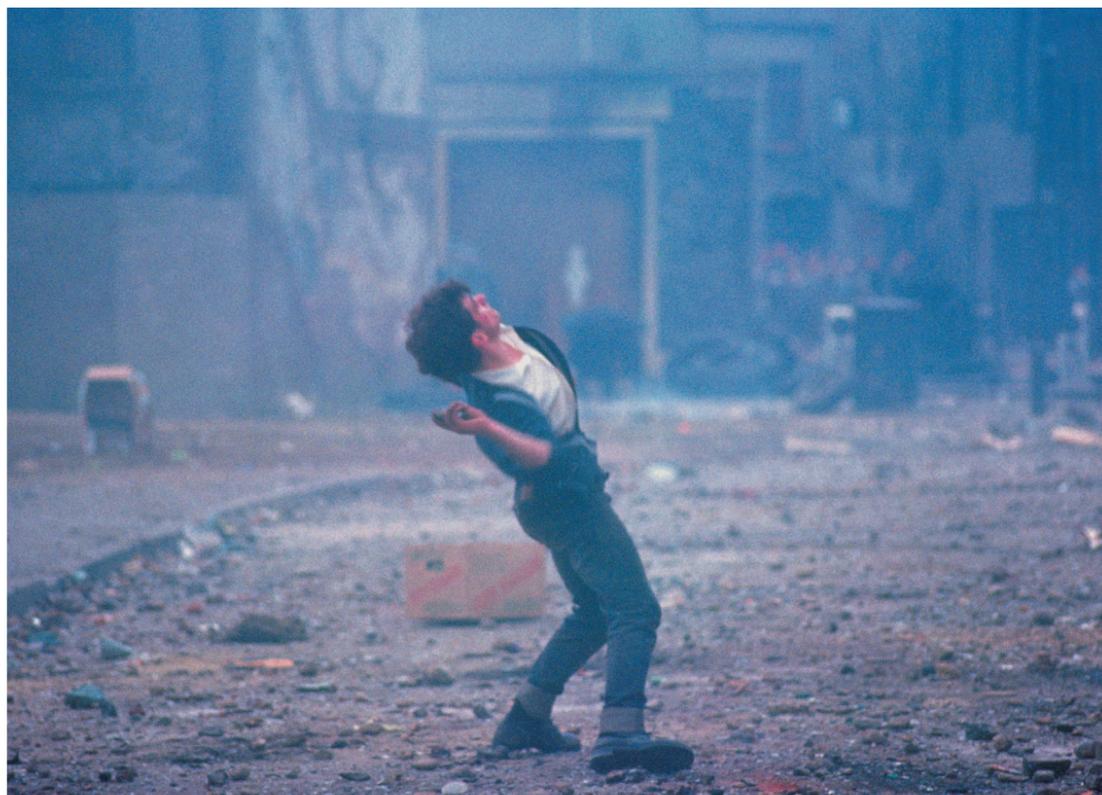
Si vous ne disposez pas encore de compte, faites-en la demande en écrivant à cette adresse :

vie.scolaire@chalonsaone.fr
L'accès au Portail famille se fait avec un identifiant et un mot de passe. Les codes d'accès sont envoyés aux parents par courrier électronique.



Irlande du Nord, PHOTOGRAPHIE D'UNE GUERRE D'HIER À AUJOURD'HUI

Cinquante ans après les événements du Bloody Sunday, le musée Niépce propose un double regard photographique, historique et contemporain, sur la situation nord-irlandaise.



© Fondation Gilles Caron / Clermes

Dès la fin des années 1960, le conflit nord-irlandais appelé « Les Troubles » déchire les Irlandais, entre républicains et nationalistes (principalement catholiques) d'une part, loyalistes et unionistes (principalement protestants) d'autre part. Tout commence par un mouvement pour les droits civiques contre la ségrégation confessionnelle que subit la minorité catholique. La situation se détériore avec la montée en puissance des groupes paramilitaires dans les deux camps. La complexité de ce conflit aux multiples facettes a été pressentie dès les premières heures par Gilles Caron. Le photographe est présent à Londonderry le 12 août 1969 pour le compte de l'agence Gamma quand les Apprentices Boys de Derry, protestants unionistes de l'ordre d'Orange, défilent près du quartier ouvrier et catholique, défiant la population. La bataille du Bogside éclate. Aux gaz lacrymogènes et véhicules blindés des

forces de l'ordre britanniques, les nationalistes ripostent par des jets de pierres et de cocktails Molotov. Deux jours plus tard, tandis que d'autres émeutes éclatent dans le pays, l'armée britannique tente de s'interposer. Ces événements marquent le début d'une guerre civile qui durera près de trente ans.

Gilles Caron, qui a déjà couvert à l'époque la guerre des Six jours, le Vietnam ou le Biafra, connaît parfaitement les conflits armés. Le 12 août 1969, des premières prises de vues du cortège aux premiers jets de pierres, il enregistre la tension monter. Au-delà du fait d'être le « premier » sur place, il se distingue par la grande modernité de son approche photographique. En soixante-deux films noir et blanc et près de trois cents vues en couleurs, le photojournaliste développe un véritable fil narratif, alternant prises de

vues de jour comme de nuit, en noir et blanc et en couleur. Très mobile il change constamment de point de vue : champ, contre-champ, en haut d'un immeuble, au coin d'une ruelle ; dans un camp, puis dans l'autre. Le photographe se rapproche de la scène, il va, vient, et s'arrête à l'endroit stratégique. Il semble même parfois précéder les événements.

Au milieu du chaos, le photographe porte son attention sur les individus, personnages importants ou anonymes. Ses portraits de Bernadette Devlin, figure du mouvement de lutte pour les droits civiques à Derry, ou du jeune garçon au masque à gaz qui fera la une de Paris Match, deviennent des icônes. En quatre jours en Irlande du Nord, Gilles Caron réalise l'un de ses plus grands reportages ; un témoignage unique et important de ce tournant de l'Histoire. L'exposition propose aux visiteurs de découvrir ce travail, au-delà des images iconiques publiées à l'époque dans la presse. Elle présente un ensemble de soixante-dix photographies, tirages vintage et modernes, ainsi que des reproductions agrandies de planches-contacts éclairant le travail du photographe.

LA GUERRE EST FINIE, LES TENSIONS DEMEURENT

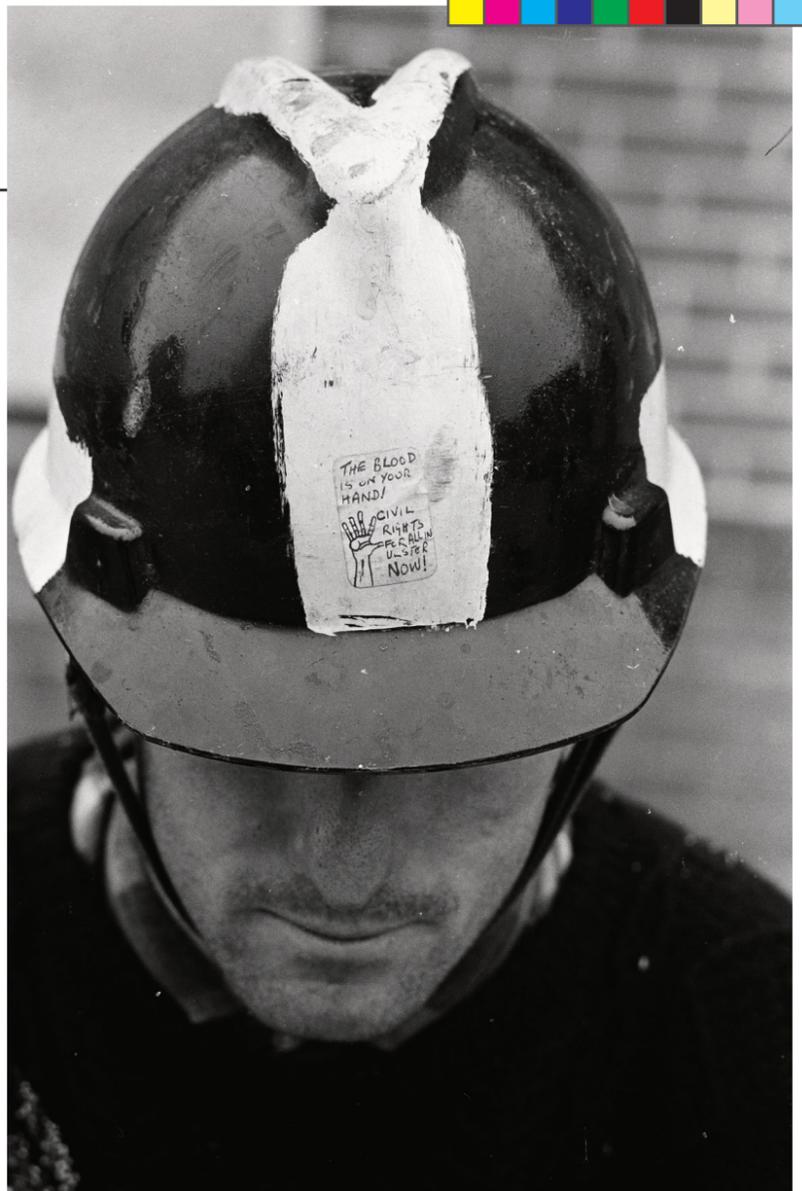
La seconde partie de l'exposition, baptisée « Our day will come », apporte un regard plus contemporain sur la situation nord-irlandaise. Plus de quarante ans après Gilles Caron, Stephen Dock a lui aussi fait voyager ses objectifs en Irlande du Nord. En 2012, quand se forme la Nouvelle IRA (armée républicaine irlandaise), il se rend à Belfast à l'occasion du centenaire du pacte d'Ulster célébré par les unionistes. La tension est palpable, cependant il ne se passe rien. L'heure des combats armés est révolue. Les accords de paix du Vendredi Saint mettant fin à trente ans de guerre civile ont été signés en 1998. Mais les âmes ne sont pas apaisées et les anciens belligérants cohabitent dans une paix fragile.

Dans un camp comme dans l'autre, la violence culturelle, sociale et politique habite et hante les individus. Elle marque les visages des rescapés et des nouvelles générations. Si la haine entre les communautés a façonné l'identité nord-irlandaise, elle a aussi durablement marqué le territoire.

L'année 2012 est rythmée par les parades, marches et « bonfires », ces bûchers faits de palettes de bois qui peuvent mesurer jusqu'à trente mètres de haut, et sur lesquels on brûle le drapeau irlandais ou l'Union Jack. Chaque événement est éminemment politique et marque la partition. La division est profonde et elle affecte les moindres détails de la vie quotidienne. Comment photographier ce conflit larvé qui oppose depuis des centaines d'années deux communautés ? Comment rendre compte en images d'une société aussi divisée ?

Pour répondre à ces questions, Stephen Dock s'est rendu sur place pendant six ans, à raison de onze voyages. Le photographe a regardé et tenté de comprendre cette incapacité à trouver la paix, sentiment qu'il a lui-même éprouvé lorsqu'il parcourait le globe sur des zones de guerre. Il constitue un corpus photographique de matières et de signes extraits de l'environnement quotidien : portraits, détails d'architecture, scènes de rue, etc.

« Gilles Caron, Irlande du Nord – 1969 » et « Stephen Dock, Our day will come »
Jusqu'au 22 mai 2022. Entrée libre



© Fondation Gilles Caron / Clermes

DES CARNAVALS AU-DELÀ DU RÉEL

Le photographe Yannick Cormier s'est immergé dans les rites carnavalesques du Nord-Ouest de l'Espagne et du Portugal. Le résultat est saisissant.



© Yannick Cormier

un caractère de résistance politique et culturelle. Restées vivaces, elles deviennent aujourd'hui, par le hasard des événements, synonymes d'une nouvelle insoumission. Celle d'individus mués par le désir de ne faire qu'un seul corps, de fêter, de s'ébattre dans la foule au plus près les uns des autres, dans un lâcher prise salvateur.

« Yannick Cormier, Tierra Magica » - Jusqu'au 22 mai 2022. Entrée libre

Des arbres qui semblent prendre forme humaine. Des buissons qui surgissent sur deux jambes et fendent l'air dans une marche déterminée. Des êtres cornus, recouverts de peaux animales, de plumes, parfois de sang, masqués de figures grimaçantes. Parfois ces créatures surgies d'un passé lointain tyrannisent les passants ou feignent de s'affronter entre elles. Parfois elles se laissent pourchasser, sont malmenées par la foule puis jugées par un tribunal dont le verdict tombe sans surprise : à la tombée du jour, elles disparaîtront dans un feu de joie.

En Espagne et au Portugal, Yannick Cormier a photographié les traditions carnavalesques d'une manière qui lui est tout à fait propre, sans protocole établi, d'idée préconçue, de prétention esthétisante ou de volonté d'inventaire. Ses images sont faites pour aller au-delà, à la frontière du visible et de l'invisible, des peurs et des espérances, des croyances païennes et religieuses.

Avec elles, Yannick Cormier entraîne le spectateur dans le tumulte et l'étrangeté de ces fêtes, qui ont toutes pour point commun de jalonner le temps, de transgresser l'ordre établi et de rappeler à la société son lien intangible avec la nature. Les saisons se succèdent, la vie renaît perpétuellement. La mort, aussi tragique qu'elle soit, en est une des composantes. Le photographe entremêle ces défilés de personnages, telles des visions fantastiques, à des paysages archétypaux.

Interdites par le régime franquiste en 1937 car propices aux désordres et à la rébellion, ces festivités ne furent jamais officiellement réhabilitées depuis. Elles prennent alors

ON SORT

LES UTOPIKS, FESTIVAL BIEN RÉEL

Du 31 mars au 11 avril, l'Espace des Arts se métamorphose pour proposer un temps fort pluridisciplinaire, pensé pour réunir toutes les générations.

L'Espace des Arts comme vous ne l'avez jamais vu, c'est un peu la promesse du festival « Les Utopiks », un rendez-vous inventé artistiquement avec Olivier Letellier de la Cie Théâtre du Phare ! Avec près de 25 spectacles et formes hybrides en 12 jours dans tous les espaces possibles, cet événement sera un véritable moment d'effervescence artistique. Musique, danse, théâtre, exposition, cinéma, théâtre, magie... impossible de ne pas trouver au moins un spectacle à votre goût.

En complément des représentations, pour que la venue de chacun soit joyeuse, des ateliers et des activités seront proposés au sein d'un EDA métamorphosé. La scénographe Cécile Rolland a repensé les espaces pour que vous trouviez une multiplicité de petites utopies à admirer, à traverser ou à investir. Se réfugier dans une cabane à livres, faire une sieste musicale, bouquiner avec des seniors amoureux des livres, discuter à bâtons rompus lors d'échanges philo... l'Espace des Arts sera le lieu de tous les possibles. « Les Utopiks » seront le moment idéal pour les tout-petits comme les plus grands de venir passer du temps dans cette immense maison et de faire de ce festival une grande fête des sens et de l'esprit !



5 UTOPIES À FAIRE, VOIR OU GOÛTER

THÉÂTRE

Constellation(s)

Passionnée par l'astronomie, une jeune fille s'interroge sur sa place dans l'univers. Elle prend conscience de ce questionnement en approfondissant son engouement pour les astres dont les photos remplissent son compte Instagram. L'auteure et metteuse en scène Léa Fouillet étudie le féminisme des 16 - 25 ans à l'aune des réseaux sociaux. Captivant !

Judi 31 mars à 19h, samedi 2 à 15h et 18h, dimanche 3 avril à 15h - 5 à 11 €

CINÉ BRUNCH

Éclats de rire à partager

Le dimanche, c'est cinéma et brunch en famille ! Une sélection de moyens métrages emblématiques du cinéma burlesque, en version restaurée et la découverte des pépites d'un jeune réalisateur de minis métrages, dédiés aux exploits sportifs d'animaux plus vrais que nature. Brunch proposé par le bar-restaurant Bloc 7.

Dimanche 3 avril - Brunch de 10h à 15h (9 € et 18 €).
Réservation obligatoire au 03 85 42 52 12 ou billetterie@espace-des-arts.com
Ciné de 10h30 à 17h - 3 à 5,5 €

DANSE

7 m²

7m² est librement inspiré de l'album Hansel et Gretel. Ce spectacle sensoriel, entre danse et arts plastiques, se déploie en tableaux fabuleux sur une musique mystérieuse. Jouant sur les apparitions et disparitions, fumée, brume et faisceaux de lumière dessinent un paysage immatériel et sculptent le brouillard.

Mardi 5 avril à 20h et mercredi 6 avril à 10h et 19h
5 à 11 €

MUSIQUE

Boum, animée par Liam NRD

Sortez vos plus beaux costumes pour cette boum animée par le jeune artiste chalonnois Liam NRD, membre du collectif Espace de Rue. Influencé par le hip-hop et la musique électronique, Liam développe son apprentissage du Mix, du Scratch ainsi que de la Composition de Musique Assistée par Ordinateur au Conservatoire du Grand Chalon pour créer sa propre musique.

Samedi 9 avril à 20h
Gratuit. Entrée libre dans la limite des places disponibles

THÉÂTRE

Collection

Le spectacle débute par une conférence burlesque qui évoque tour à tour, l'histoire du doudou à travers les âges, la forme parfois étonnante qu'il peut prendre, le problème de son odeur, la question de sa discrétion, pourquoi il s'abîme si vite... Entre théâtre et création plastique, on assiste à un hommage à nos doudous et aux trésors d'humanité qu'ils contiennent.

Vendredi 1^{er} avril à 19h, samedi 2 à 10h et 14h30, dimanche 3 à 11h et 15h - 5 à 11 €

PENSONS AU DON

Un mois entier pour tendre le bras ! Du 4 avril au 4 mai, participez à la grande collecte de sang organisée dans toute l'agglomération

Vous souhaitez aider à sauver des vies ? La première édition de « Tout Chalon Donne » arrive au printemps. Pendant un mois, venez (re)découvrir le don de sang dans une ambiance décontractée. Exposition photo, collation améliorée, nouveaux horaires... plusieurs surprises vous attendent.

Cette opération est l'occasion de rappeler que donner son sang est un acte solidaire, indispensable au soin de près de 26 000 patients dans la région. Donner son sang ou son plasma, c'est un peu de temps offert aux autres mais aussi un temps pour soi, pour méditer, lire, écouter de la musique, etc. Pour encourager cet engagement, l'Établissement Français du sang simplifie votre vie de donneur. Grâce au site et à l'application Don de sang, trouvez en quelques clics le lieu de don le plus proche, testez votre éligibilité au don et réservez votre créneau.

Par ailleurs, découvrez dès maintenant les nouveaux horaires de la Maison du don de Chalon et les nombreuses collectes mobiles dans la couronne chalonnaise sur dondesang.efs.sante.fr !



© Archives municipales de Chalon - élections 1981_SIRI0005

AUX URNES CITOYENS

Du 7 avril au 7 juillet, le service Archives présente dans ses locaux une nouvelle exposition pour faire découvrir aux visiteurs tous les rouages d'une élection.

En période d'élections, les mêmes questions reviennent régulièrement. Qui a le droit de voter ? Pourquoi votons-nous ? Comment se déroule une élection ? Comment est élu le maire ? Pédagogique avant tout et accessible aux plus jeunes d'entre nous, l'exposition permet de comprendre, à travers l'exemple chalonnais, toutes les évolutions relatives à l'exercice de la démocratie.

Au cours du temps, le droit de vote a ainsi considérablement évolué. Accordé initialement à une certaine catégorie de la population (la plus aisée) et uniquement aux hommes, il s'est progressivement étendu, en fonction des régimes politiques en place, pour aboutir à celui que l'on connaît de nos jours.

L'exposition s'attache à montrer le déroulement d'une élection et permettra aux scolaires de se mettre dans la peau d'un électeur. Elle permet également de s'intéresser plus particulièrement aux élections municipales et notamment au mode de désignation du maire de la Ville de Chalon-sur-Saône.

Aux urnes citoyens - Service des Archives, 16 rue de la Jonchère, Châtenoy-le-Royal

Les mardis et vendredis de 13h30 à 17h30, mercredis de 9h à 17h30 et jeudis de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h30. Entrée libre

Plus de 21 variétés de pains à base de céréales issues de l'agriculture biologique

25 rue Général Leclerc
71100 Chalon-sur-Saône

La Meulière
BOULANGERIE

PRIX LITTÉRAIRE
DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE
LUCETTE DESVIGNES

CONCOURS

de nouvelles



THÈME :
LA FISSURE

1^{ER} PRIX
1 000 €

DÉPÔT DES ŒUVRES
AVANT LE 31 MAI 2022

Tous les participants peuvent envoyer leur nouvelle par e-mail
prixlucettedesvignes@chalonsursaone.fr ou les déposer directement
à la bibliothèque Adultes aux horaires d'ouverture à l'aide d'une clé USB.
Ouvert aux 15 ans et plus · Règlement disponible à la bibliothèque Adultes
et sur www.bm-chalon.fr


Bibliothèque
MUNICIPALE

 **Chalon**
sur Saône

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Tél. : 03 85 90 50 50

GRAND CHALON

Tél. : 03 85 94 15 15

ALLÔ MAIRIE

Tél. : 0 8000 71 100
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Section adultes 03 85 90 51 50
Section Jeunesse 03 85 90 52 50
Bibliothèque des Prés Saint-Jean 03 85 97 01 79
Bibliobus 03 85 46 88 90

ESPACE PATRIMOINE → 03 85 93 15 98

ARCHIVES MUNICIPALES → 03 85 46 83 33

MUSÉE NICÉPHORE NIÉPCE → 03 85 48 41 98

MUSÉE DENON → 03 85 94 74 41

MAISON DES SENIORS → 03 85 93 85 20

MAISON DES SPORTS → 03 85 48 46 50

CHALON DANS LA RUE / L'ABATTOIR
→ 03 85 90 94 70

ÉCOLE MÉDIA ART DU GRAND CHALON
→ 03 85 48 14 11

ESPACE NAUTIQUE DU GRAND CHALON
→ 03 85 46 60 35

À CHALON TOURISME → 03 85 48 37 97

À CHALON SPECTACLES → 03 85 46 65 89

SERVICES À LA POPULATION

ÉTAT CIVIL/ÉLECTIONS → 03 85 90 51 90

PÔLE ADMINISTRATIF DE L'ÎLE SAINT-LAURENT
→ 03 85 94 15 15

PROPRETÉ URBAINE & PROXIMITÉ → 03 85 41 55 45

MAISON DE LA FAMILLE → 03 85 48 69 57

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL → 03 85 93 85 02

URBANISME/FONCIER → 03 58 09 20 40

POLICE MUNICIPALE → 03 85 42 45 75

OBJETS TROUVÉS → 03 85 42 45 79

VIE ASSOCIATIVE → 03 85 90 51 80

LOGEMENT → 03 85 90 50 44

JEUNESSE ET FAMILLE

PÔLE JEUNESSE
→ 03 85 42 76 66

ESPACE JEUNESSE
→ 03 85 48 05 12

KIOSQUE MULTIMÉDIA
→ 03 85 42 56 60

MAISONS DE QUARTIER
Aubépins

→ 03 85 46 61 27

Stade

→ 03 85 46 16 34

Plateau Saint-Jean

→ 03 85 46 62 05

Prés Saint-Jean

→ 03 85 97 09 70

Charreaux

→ 03 85 46 26 34

Centre

→ 03 85 48 69 57

Paix

→ 03 85 42 76 67

ENVIRONNEMENT / SANTÉ

ESPACE SANTÉ PRÉVENTION

→ 03 85 46 14 57

DÉCHÈTERIE DE CHALON

→ 03 85 43 37 65

allo
MAIRIE
0 8000 71100
(Appel gratuit depuis un poste fixe ou un mobile)

Chalon-sur-Saône

Distributeur officiel Hespéride

CENTRAKOR
Bien plus que de la déco!

Chalon-sur-Saône
Beaune
Louhans

Aides auditives depuis 1962

3^{ème} GÉNÉRATION
60
ANS
DEPUIS 1962

Audition Labat
- Spécialiste de l'appareillage auditif -

Expertise, conseil & accompagnement

32 place de Beaune
CHALON-SUR-SAÔNE

Tel. 03 85 48 05 23
www.audition-labat.fr

6 AGENCES
en Saône & Loire

Transaction - Location - Syndic - Gestion

Agence de CHALON-SUR-SAÔNE :
2, rue de la Trémouille
03 85 46 62 55

SARL REGIE COLLIER, capital de 65000 €, 2 rue de la Trémouille E-mail chalon@collier-immobilier.com - Site internet www.collier-immobilier.com
71100 Chalon sur Saône Tél. 03 85 46 62 55, Fax. 03 85 48 01 93 Siret 450 989 330 00037 - Carte professionnelle transaction n° CPI 7101 2016 000 003 620



Renault
care
service
longue vie aux voitures à vivre



franchise offerte pour tout remplacement de pare-brise*

*Offre réservée aux particuliers valable du 01/01/2022 au 31/12/2022, sur les véhicules toutes marques (hors véhicules de PTAC > à 3.5t). Offre valable pour le remplacement d'un pare-brise. Montant du remboursement maximum de la franchise plafonné à 100€ pour les véhicules RENAULT et DACIA et à 70€ pour les véhicules autres marques.

CHALON
Avenue de l'Automobile - ZI Sud
03 85 42 85 42

AUTO THIVOLLE
Le sourire en plus



Compactes hybrides rechargeables.
N'hésitez pas à venir les essayer.

Mercedes-Benz



CHOPARD
Groupe Automobile

Groupe Chopard Chalon
34 RN 6
71240 Saint-Loup-de-Varennes
03 85 99 15 30

www.groupechopard.mercedes-benz.fr

Consommations en cycle combiné (WLTP) de la Classe B hybride rechargeable : 1,1-1,4l/100km - CO₂ combinées : 25-33g/km ; du GLA (hybride rechargeable) : 1,3-9,9 l/100 km - CO₂ (WLTP) : 30-225 g/km ; du CLA Coupé hybride rechargeable : 0,9-1,3l/100km - CO₂ (WLTP) : 21-29g/km ; de la Classe A hybride rechargeable : 1,0-1,4l/100km - CO₂ (WLTP) : 22-31g/km. Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. SAS au capital de 500 000 € - RCS Chalon/Saône 851 559 716

EXPOSITION PHOTO
JUSQU'AU
30/06/2022



PASSIONNÉMENT
NATURE

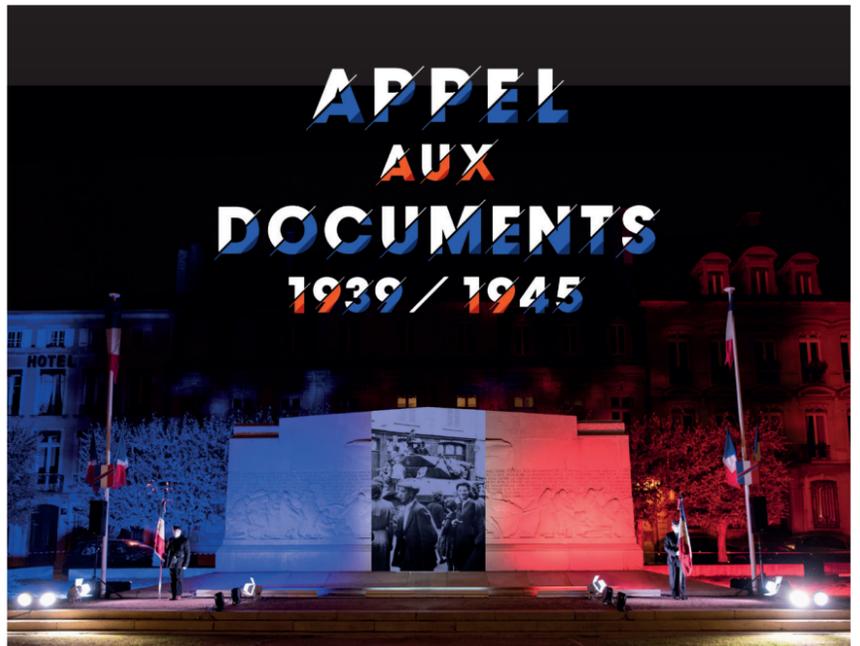
ROGER JOURDAIN
BEST OF THE BEST PHOTOGRAPHER
FIAP 2016 ET 2017

PARC GEORGES-NOUELLE
PLACE MATHIAS - ACCÈS LIBRE 24H/24H

LES RENDEZ-VOUS DU PARC
LESRENDEZVOUSDUPARC@CHALONSURSAONE.FR

Chalon Saône

APPEL AUX DOCUMENTS 1939 / 1945



LA VILLE RECHERCHE TOUS TYPES DE DOCUMENTS HISTORIQUES CONCERNANT CHALON ET SES ENVIRONS (1939/1945) POUR LA RÉALISATION D'UN SON ET LUMIÈRE AUTOUR DU MONUMENT AUX MORTS

Si vous disposez de photos, vidéos, contactez le service des Archives :
03 85 46 83 33 ou service.archives@chalonsursaone.fr

Archives municipales de Chalon-sur-Saône

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Chalon Saône

